

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Vélo 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	---

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°21 - 2 Juin 2013

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Vélo et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, R. Coet, JJ. Courrée, M. Delphin, G. Gallardo, Y. Goroneskoul, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, JF. Lataste, P. Lefevre, Th. Legaye, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, E. Thyss, R. Unseld, M. Vallès, ...).

Lettre n°21 : envoyée à : 148 personnes, inscrites avant le 02-06-2013.

Voici le numéro 21 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

NB : Vos idées d'amélioration du contenu de la lettre sont les bienvenues ! Envoyez vos informations.

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

France (concernant le sud)

Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes (2002) : un texte de référence utile à tous : publication ici du texte intégral - Partie 2 - Définition des Voies Vertes / Traversées des agglomérations par les VVV

Le « Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes du réseau des itinéraires cyclables d'intérêt national », adopté en 1998 et corrigé en 2002, constitue un document de référence : toutes les Véloroutes et Voies Vertes aménagées devraient respecter les caractéristiques de ce Cahier des charges. Nous publions ici ce texte, par morceaux.

Partie 2- Définition des Voies Vertes/Traversées des agglomérations par les VVV :

« Définition des Voies Vertes : Les " voies vertes " sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et, dans certains cas, aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. Elles doivent être accessibles au plus grand nombre, sans grande exigence physique particulière, sécurisées et jalonnées.

Elles seront conçues de façon à satisfaire, tronçon par tronçon, tous les utilisateurs visés. Traversées d'agglomérations par les VVV : Les véloroutes et voies vertes, itinéraires cyclables reliant les agglomérations et les traversant, doivent permettre de répondre à plusieurs demandes de déplacements à vélo dans les villes et à leur approche :

- constituer des voies d'entrée et de sortie des agglomérations pour les habitants et pour les touristes qui souhaitent les visiter à vélo ; elles peuvent représenter une opportunité pour créer un axe structurant au coeur d'un réseau cyclable urbain ;
- assurer un cheminement à l'intérieur des agglomérations, doté de points de stationnement aménagés pour assurer la protection des vélos et des bagages contre le vol ;
- s'intégrer au tissu socio-économique local et desservir autant que possible les équipements ouverts au public (commerces, gares, écoles), les points d'intérêt touristique et les zones de loisirs, et constituer un outil de requalification ou de valorisation de la ville ;
- proposer, en agglomération, des contournements pour certains utilisateurs sportifs en complément de ces itinéraires.

Le traitement des entrées dans les agglomérations, de leur traversée et de leur contournement suppose donc la mise au point de véritables stratégies de déplacements urbains, à traiter dans le cadre des plans de déplacements urbains (PDU), lorsqu'ils existent. Ces cheminements devront être intégrés dans d'autres politiques contractuelles (contrats de ville, d'agglomération, contrats de pays...) afin de se mettre en cohérence avec ces différents outils. »

Pour lire et télécharger le texte complet: <http://www.vvv-sud.org/cahierdescharges.html>

France

Retombées économiques d'une Voie Verte : un cas venu du Nord avec 168000 visiteurs par an

La Voie Verte Trans-Ardenne relie Charleville-Mézières à Givet –frontière belge le long de la Meuse, dans le département des Ardennes. Elle est de bonne qualité (bon revêtement). Une étude récente montre que sa fréquentation en 2012 a été élevée : 168 000 visiteurs par an, et qu'elle a des retombées économiques importantes : Extrait : « Retombées économiques. - Celles-ci se chiffrent dans une fourchette de 4,3 et 7,5 millions d'euros. 1,8 à 3,1 millions euros profitent aux structures d'hébergement : hôtels (16,9 %), gîtes et chambres d'hôtes (18,3 %), camping-car (27,2 %) et camping (20,2 %). 1,4 à 2,5 millions d'euros sont injectés dans les restaurants et commerces alimentaires avec une fréquentation quasiment équivalente : 19,1 % pour les premiers et 18,4 % pour les seconds. Lors de leur déplacement le long de la Meuse, ceux qui empruntent le sillon bitumeux effectuent également des visites de villes, de musées, de châteaux ou se consacrent à des activités sportives. Des dépenses chiffrées entre 1,1 à 1,9 million d'euros. Avec 44 euros par jour et par groupe de dépenses touristiques consacrées aux visites et aux souvenirs ou aux activités et 77 euros pour les dépenses en alimentation en hébergement. Si l'on considère l'apport des touristes venus spécialement pour la Voie verte, les retombées s'élèvent entre 2,8 M€ et 4,9 M€. » Un exemple à méditer et à montrer aux élus du sud quand ils hésitent à investir dans les Voies Vertes !

A noter : la Voie Verte Foix-Saint-Girons (42km) a eu 60 000 visiteurs en 2012 (source : Conseil Général)

Voir article : <http://www.lunion.presse.fr/article/ardennes/la-voie-verte-plebiscitee>

France

La FUB attribue des clous rouillés à des villes du sud : Marseille et Biarritz

Extraits d'un communiqué paru le 21 Avril : « La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), qui regroupe 180 associations d'usagers, a décerné le Guidon d'or 2013 à la ville de Tours (Indre-et-Loire) et le Clou rouillé 2013 à la Ville et à la Communauté urbaine de Marseille (Bouches du Rhône). La FUB décerne son Clou rouillé à la Ville et la Communauté urbaine de Marseille (13), dont les très rares aménagements cyclables ne sont souvent réduits qu'à des « coups de peinture sur le trottoir », quand ils ne sont pas totalement inutilisables, dangereux ou obstrués par des automobilistes en stationnement. La Ville continue à privilégier le tout voiture au détriment de l'espace dédié aux vélos et aux piétons, et le peu d'aménagements cyclables dont elle s'est dotée ne sont pas respectés. Malgré trois jugements du tribunal administratif en faveur des associations provélo marseillaises, la politique cyclable de la ville reste minimaliste. A l'heure où le PDU est ouvert à l'enquête publique, la FUB espère que cette « distinction » permettra de faire bouger les mentalités. Ont également été nommées au Clou rouillé la ville de Pontoise (95), pour la rareté de ses aménagements cyclables, l'absence de zones de circulation apaisée type zone 30, ainsi que la ville de Biarritz (64), qui pratique également la politique du tout voiture et néglige la place du vélo par une absence notoire d'aménagements ».

Voir : <http://www.fubicy.org/spip.php?rubrique46>

Voir : <http://transports.blog.lemonde.fr/2013/04/21/marseille-recoit-le-clou-rouille-trophee-de-la-ville-la-moins-cyclable/>

Voir : <http://isabelleetlevelo.20minutes-blogs.fr/archive/2013/04/15/marseille-perd-face-a-son-collectif-velos-en-ville.html>

Voir : <http://www.laprovence.com/article/actualites/2329906/marseille-la-corniche-aura-t-elle-sa-piste-cyclable.html>

Voir : <http://www.sudouest.fr/2013/04/22/biarritz-bonnet-d-ane-en-matiere-d-amenagements-cyclables-1032553-4037.php>

France

Fête du vélo : quatre villes primées dans le sud

Le jury de sélection des Événements Coup de Cœur de la Fête du vélo 2013 (constitué de représentants de : FUB, CNPC, FFCT, FFC, FNCRM, FPS) s'est réuni le 19 avril dernier et a procédé à un examen attentif des 26 candidatures reçues dans les délais. Le Jury a décidé d'attribuer le statut d'Événement Coup de Cœur de la Fête du vélo 2013 à 6 lauréats, dont 4 localisés dans le sud : - Nice : Fête du vélo - L'isle Jourdain : Vélo en Fête - Sophia Antipolis : Semaine du vélopolitain - Bergerac : Faites du vélo

Voir : <http://www.veloscope.fr/Festival-du-Velo-en-Fete>

Voir : http://www.cotedazur-tourisme.com/actualites-alpes-maritimes/fete-du-velo-news_4154.html

Régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Randonnée vvv-sud 2013 : pour la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81), 12 jours de tourisme à vélo (690km), inscrivez-vous Clubs et associations : venez nous soutenir sur le parcours

Après celle de la vallée du Lot en 2011, et celle de la Vallée de la Baise en 2012, l'Association Vélo organise une troisième randonnée vélo "militante" en 2013, du lundi 1^{er} au vendredi 12 Juillet. Ce sera une randonnée linéaire au départ de Biarritz et Anglet, qui passera par Pau, Lourdes, Tarbes, Capvern, Lannemezan, Roquefort-sur-Garonne, Saint-Girons, Foix, Pamiers, Mirepoix, Chalabre, Couiza, St-Paul-de-Fenouillet, Maury, Rivesaltes et Le Barcarès. Ces 12 jours de tourisme "actif" à vélo ont pour objectif de faire connaître le tourisme à vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, et de demander **une Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) de 620km entre l'Atlantique et la Méditerranée**, car cet axe, prévu aux schémas national et régionaux, avance très lentement, surtout dans les Hautes-Pyrénées. Les participants découvriront la

vallée de l'Adour et du Gave, puis la plaine de Lourdes-Tarbes, puis le plateau de Lannemezan, puis le piémont pyrénéen en Ariège, puis la haute vallée de l'Aude, les Corbières, le Pic de Bugarach et les gorges de Galamus, et enfin les vignobles de Maury et la plaine de Rivesaltes, au rythme lent de la bicyclette,... Cette randonnée "active", qui a reçu le soutien de l'AF3V, de Cyclo-Camping International et de la FFCT, est ouverte à tous, il reste quelques places, inscrivez-vous.

Clubs et associations, venez nous soutenir en participant au départ d'une étape

...

Plus d'informations : <http://www.vvv-sud.org/randovvv-sud2013>

Région Aquitaine

Pyrénées-Atlantiques

Fête du vélo à Pau : Grand Prix Altermobile

La Fête du Vélo à Pau aura lieu les 1^{er} et 2 Juin 2013, et sera organisée comme chaque année par l'Association « Pau à vélo », membre de la FUB et Relais départemental de l'AF3V. Parmi les nombreuses animations, citons le 4e Grand Prix altermobile, parrainé par l'écrivain "vélociférant" Christian Laborde. Départ à 15h, depuis la place Royale. Il s'agit d'une balade à vélo familiale sur le circuit du Grand Prix Automobile de Pau !...

Voir : <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2013/05/29/le-velo-passe-la-vitesse-superieure,1133714.php>

Région Languedoc-Roussillon

Aveyron

Fête du vélo à Millau : piétons et cyclistes à la fête dans le centre-ville

La Fête du Vélo à Millau aura lieu les 8 et 9 Juin 2013, et sera organisée comme chaque année par l'Association « EVE ». Comme les années passées, le vélo va envahir les rues de la ville pendant deux jours. De nombreuses animations vont coïncider avec un vide-greniers boulevard de l'Ayrolle et un marché de terroirs, ce qui permettra aux piétons et aux cyclistes d'être les rois d'un centre-ville réservé aux modes actifs de déplacements.

Voir : <http://www.midilibre.fr/2013/05/28/quand-le-velo-gagne-les-rues-de-millau,705878.php>

Gard

Non au péage pour piétons et cyclistes au Pont-du-Gard : signez la pétition !

et participez au rassemblement du 8 Juin

Les gestionnaires du site du Pont-du-Gard ont décidé de taxer les visiteurs piétons et cyclistes qui empruntent le pont routier parallèle au Pont-du-Gard, pour voir ce monument, 10€ pour les piétons et 12€ pour les cyclistes ! Les associations locales de protection du patrimoine, de randonnée pédestre, de cyclotourisme (CODEP FFCT) et de promotion des Voies Vertes et du tourisme à vélo, notamment l'association Voie Verte du Pont du Gard, Délégation départementale de l'AF3V, demandent le maintien de l'accès libre pour les piétons et les cyclistes. L'AF3V délégation régionale du Languedoc-Roussillon soutient cette demande. Les touristes à vélo, qui seront de plus en plus nombreux, apportent beaucoup à la région, ils ne doivent pas être taxés.

Signez la pétition mise en ligne par l'Association Pont du Gard et Patrimoine ici : <http://pdgp.logadap.net/spip.php?article82>

Participez au rassemblement cycliste au pont du Gard le samedi 8 Juin 2013 à 11h

Organisé par le CODEP FFCT du Gard qui rappelle que « Le pont Pitot longeant le Pont du Gard n'est que la continuité de la D981 pour rejoindre la D19 et Vers-Pont-du-Gard, et que la création du péage revient à taxer la vue du monument »... Voir Association Voie Verte du Pont du Gard : <http://voie-verte-comps.blogspot.com>

Gard

Projet de Voie Verte Anduze-Lézan (8km) : pétition

Des habitants des communes concernées, soutenus par l'Association « Partageons la route en Cévennes », demandent la création d'une Voie Verte de 8km sur une ancienne voie ferrée entre Anduze et Lézan. Ils ont lancé une pétition adressée au Conseil Général, pour demander cet aménagement. Cette Voie Verte pourrait atteindre 11,7km en la prolongeant jusqu'aux Tavernes. Elle est inscrite au Schéma Départemental du Gard (projets).

Voir pétition ici : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=merlin>

Voir article du 06-02-2013 : <http://www.midilibre.fr/2013/02/06/petition-pour-une-voie-verte,639573.php>

Voir article du 12-03-2013 :

<http://anduze.blogs.midilibre.com/archive/2013/03/12/reunion-debat-pour-promouvoir-les-deplacements-doux.html>

Voir les projets du Gard : <http://www.vvv-sud.org/projetsgard.html>

Hérault

Le VTT-VTC Club de Vias : balades sur les Voies Vertes

Le VTT-VTC Club de Vias comprend une section VTT et une section VTC. Celle-ci organise fréquemment des sorties utilisant les Voies Vertes de la région, qu'elles soient aménagées ou non. Ainsi le VTT-VTC Club de Vias roule souvent sur le chemin de halage du canal du Midi, non aménagé dans l'Aude et l'Hérault. Le Club demande la création d'une véritable Voie Verte le long du canal du Midi, surtout entre Agde, Vias et Portiragnes. Le Club, membre actif de la FFCT, est également adhérent à l'AF3V, association Française des Véloroutes et Voies Vertes.

Voir : <http://www.herault-tribune.com/articles/16182/vtc-vias-de-l-age-du-bronze-a-pierre-paul-riquet%85/>

Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Région Midi-Pyrénées

Midi-Pyrénées

Avancement du projet de Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Midi-Pyrénées : sera adopté en 2013

La préparation du Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Midi-Pyrénées, en chantier depuis quatre ans, avance lentement : une réunion technique a eu lieu le 19 Avril à Toulouse, et un projet quasi-définitif a été présenté. Ce projet ambitieux prend en compte beaucoup d'axes importants: d'abord les 9 axes inscrits au Schéma national : V80 Véloroute du canal des Deux-Mers ; V87 Véloroute nord-sud Rocamadour-Toulouse; V81- Véloroute du Piémont Pyrénéen; V82- Véloroute de la vallée de la Baïse; V83- Véloroute de la vallée de la Garonne-sud ; V84- Véloroute Rigole du canal-Parc du Haut-Languedoc-Béziers; V85- Véloroute vallée du Tarn-Causse-Quissac; V86- Véloroute de la vallée du Lot ; V91- Véloroute de la vallée de la Dordogne. Et aussi plusieurs axes régionaux à fort potentiel (souvent demandés par l'AF3V): Chalabre-Lavelanet-Monségur, la Vallée de l'Adour, le Tour du Parc du Haut-Languedoc, la Liaison Toulouse -vallée du Tarn à Buzet-sur-Tarn (V85) ; Rodez-Espalion, la Boucle de la vallée du Célé, la Véloroute des Bastides Figeac-Castres,... L'AF3V, qui participe aux travaux préparatoires depuis quatre ans, demande que ce Schéma régional des VVV soit adopté rapidement, et que le Conseil Régional décide également de co-financer tous les travaux de VVV qui correspondent à ce Schéma. Des financements régionaux existent déjà en 2013.

Voir : <http://www.vvv-sud.org/projetsmidipyrenees.html>

Haute-Garonne

Un Schéma départemental des itinéraires cyclables « en panne »

Le Département de la Haute-Garonne possède un « Schéma départemental des itinéraires cyclables » qui comprend deux axes : l'axe du canal (canal de Garonne et canal du Midi) qui est terminé, et axe de la vallée de la Garonne prolongé jusqu'à Luchon: "Parcours cyclable de la Garonne". Sur le terrain on constate que le Conseil Général a arrêté ses investissements dans le "Parcours cyclable de la Garonne" depuis deux ans, à cause de difficultés d'acquisitions foncières difficiles à réaliser entre Carbonne et Noé. La jonction Carbonne-Toulouse manque pour achever ce deuxième axe. Lors des travaux sur le Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Midi-Pyrénées (travaux entre 2010 et 2013), le Conseil Général de la Haute-Garonne a refusé d'ajouter des axes à son Schéma départemental, ce qui aurait permis d'inclure au Schéma régional des axes très utiles, comme un axe "vallée de l'Arize" qui aurait relié la Garonne à l'Ariège, et aussi un axe de la vallée de la Save, ... Lors de ces travaux il a aussi refusé de réaliser en maîtrise d'ouvrage départementale la liaison Toulouse-vallée du Tarn (à Buzet), et cette liaison très utile, finalement retenue dans le projet de Schéma régional des VVV, devra être réalisée par les Communautés de Communes...

Voir : <http://www.vvv-sud.org/projetsmidipyrenees.html>

Haute-Garonne

La Véloroute Carbonne-Toulouse le long de la Garonne devrait être réalisée par le Conseil Général en majorité en Voie Verte

Lors des travaux sur le Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Midi-Pyrénées , le Département de la Haute-Garonne a annoncé que, vu les difficultés d'acquisitions, le prolongement de l'axe Véloroute "Parcours cyclable de la Garonne" entre Carbonne et Toulouse sera réalisé en utilisant une DUP (déclaration d'utilité publique) entre Carbonne-Marquefave (là où ça bloque) et Toulouse-Cancéropôle Cette nouvelle confirme la politique mise en oeuvre récemment par le département (cf. à Noé où une Voie Verte de 2kms a été créée): réaliser un parcours très sécurisé le plus possible de type Voie Verte, près de la rivière, en rouvrant des chemins ruraux ou en achetant les terrains... C'est la promesse d'une future Voie Verte continue de Toulouse à Portet et à Muret, "axe Garonne", pouvant constituer un élément du "Réseau Express Vélo" demandé par l'association Vélo dans l'agglomération de Toulouse. Comme les travaux se font au départ de Carbonne, en venant vers Toulouse, cela risque par contre de retarder la date à laquelle ce "Parcours cyclable de la Garonne" arrivera à Muret, puis à Portet, puis, en dernier, à Toulouse... L'Association Vélo et l'AF3V demandent que les travaux entre Toulouse-Cancéropôle et Portet-sur-Garonne soient prioritaires.

Hautes-Pyrénées

« Le Chemin Vert » Lourdes-Tarbes, un chemin qui pourrait devenir entre Saux et Tarbes (12km) un tronçon de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81)

La Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes a créé sur son territoire un réseau d'itinéraires pédestres et VTT appelé « Le Trait Vert » , avec une dizaine de circuits en boucles, et la Voie Verte Lo Camin d'Adour le long de l'Adour entre Soues et Bours (total : plus de 100km). Ces chemins, le plus souvent revêtus en terre (sauf la Voie Verte), couvrent toute l'agglomération. La Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes, associée à la Communauté de Communes du Pays de Lourdes, a aussi jalonné un itinéraire de 18km appelé « Le Chemin Vert ». Ce chemin balisé relie la banlieue de Lourdes à la ville de Tarbes, en passant par Saux, Adé, Lanne, Louey, Juillan (de Juillan à Tarbes il est commun avec le circuit 8-Le Boucarou du Tarit Vert). La partie sud est escarpée, mal jalonnée et n'est pas facile à atteindre depuis le centre de Lourdes. Mais les 12km entre Saux et Tarbes sont avec de faibles dénivelés et agréables, sur des chemins ruraux très champêtres ou des petites rues. L'arrivée dans Tarbes se fait, depuis Juillan, en pleine nature, le long de l'Echez, loin des routes circulées, avec un passage sous l'autoroute puis un passage au dessus de la rocade de Tarbes (arrivée dans Tarbes

par le chemin de Lasgraves à la ZI Bastillac, au carrefour avec l'avenue d'Azereix, face au Lycée Lautréamont, près de l'École d'Ingénieurs). Le tronçon de 12km entre Saux et l'entrée de Tarbes pourrait être amélioré (jalonnement, revêtement) pour devenir un magnifique tronçon de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) qui traversera toutes les Hautes-Pyrénées pour relier St-Pé-de-Bigorre-Lourdes-Tarbes-Tournay-Capvern. L'AF3V demande une amélioration du chemin pour créer 12km de la Véloroute. Cette partie est déjà praticable en VTT ou en VTC (par temps sec), allez la découvrir en partant de Tarbes !

Demander la brochure : « L'Agglo rando, le guide du Trait Vert et du Chemin Vert » à l'Office de Tourisme de Tarbes. 3 Cours Gambetta, 65000 Tarbes. Tel. : 05 62 51 30 31. E-mail : accueil@tarbes.com Site : <http://www.tarbes-tourisme.fr> Voir aussi : Le Grand Tarbes 30 av. Saint-Exupéry 65000 Tarbes. Tél. 05 62 53 34 30. Mail : web@legrandtarbes.fr

Voir « Le Trait Vert » : <http://www.legrandtarbes.fr/gp/Le-Trait-Vert/208/0>

Voir « Le Chemin Vert » : http://www.tarbes-tourisme.fr/decouvrir/promenades/detail/ITIMIP065V5002QI/1/le_chemin_vert.html

Voir Carte du « Chemin Vert » : <http://www.legrandtarbes.fr/gp/Chemin-Vert/325/0>

Voir fiche Voie Verte du Camin d'Adour : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=187>

Voir Les projets du département : <http://www.vvv-sud.org/projetshautespyr.html>

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.